



Pour imposer le nouveau train de mesures exigées par la troïka, le gouvernement grec lance un ordre de réquisition pour interdire la grève décidée par OLME

La FNEC FP-FO appelle les enseignants à soutenir nos camarades grecs !

Le gouvernement grec vient de décider d'engager une procédure de réquisition pour empêcher la grève que le syndicat OLME, a décidé de soumettre à ses structures pour le 17 mai.

La réquisition signifie que tout enseignant gréviste serait licencié.

Le syndicat OLME s'oppose aux décisions du gouvernement d'appliquer les nouvelles exigences de la troïka Union européenne - FMI-BCE-UE qui se traduiraient dans l'enseignement par :

- le licenciement de 10 000 enseignants remplaçants d'ici septembre
- la mobilité forcée d'enseignants titulaires à travers tout le pays
- l'augmentation des obligations de service d'enseignement de 2 à 5 heures
- de nouvelles mesures de suppression de postes et de fusion d'écoles et augmentation du nombre d'élèves par classe.

Ces mesures s'ajoutent à l'ensemble des mesures déjà prises dans le cadre des mémoranda dictés par la troïka :

- la réduction des dépenses publiques d'éducation de 33% sur 2009-2012
- la réduction du salaire des enseignants jusqu'à 45%,
- la réduction de 12% du nombre des enseignants
- la fermeture d'écoles et la perte de 32 000 heures d'enseignement par semaine sur l'ensemble du pays.

La FNEC FP-FO, répondant à l'appel du syndicat OLME, qui était présent à son congrès, qui s'est tenu du 8 au 12 avril dernier, a décidé de s'adresser au Premier Ministre et au ministre de l'Éducation grecs pour leur demander d'annuler l'ordre de réquisition des enseignants.

La FNEC FP-FO souligne que cette décision survient dans un contexte où les mouvements de grève se développent dans l'enseignement dans plusieurs pays d'Europe face aux conséquences de l'austérité : baisse des salaires, suppressions de postes, allongement de la durée des services. C'est le cas notamment au Portugal, en Espagne, au Danemark, en Hollande. La FNEC FP-FO souligne que la décision du gouvernement grec fait suite à celle des employeurs des enseignants danois de les lock-outer suite à la décision, appuyée par le gouvernement, d'allonger le temps de service des enseignants individualisé, remettant en cause la convention collective nationale.

La FNEC FP-FO rappelle qu'avec la confédération Force Ouvrière, elle reste opposée au TSCG et à la règle d'or qui engage les gouvernements dans une politique d'austérité perpétuelle, qui non seulement est suicidaire économiquement et remet en cause tous les droits, mais aussi, la preuve en est faite est une menace pour la démocratie.

La FNEC FP-FO appelle ses structures, tout en poursuivant leur action syndicale pour affirmer leurs revendications à multiplier les motions et prises de position adressées au Premier Ministre grec, répondant à l'appel du syndicat OLME :

- Levée de l'ordre de réquisition : respect du droit de grève et de la liberté syndicale
- Annulation des mesures d'austérité

Adresses auxquelles envoyer les prises de position et motions :

Syndicat OLME : olme@otenet.gr; interolme@yahoo.gr ;

Premier ministre de la République hellène, M. Antoni Samaras : pressoffice@primeminister.gr ;

Ministre de l'éducation et des affaires religieuses, de la culture et des sports, M. Konstantinos Arvanitopoulos : minister@minedu.gov.gr

Athènes, le 13 mai 2013 :

Les politiques du mémorandum frappent l'éducation publique Non aux ordres de mobilisation civile pour les enseignants

Les conditions de travail de l'éducation publique et des enseignants en Grèce subissent une nouvelle fois un coup important de la part du gouvernement et de la Troïka.

Dans une période particulièrement sensible (les examens commencent cette semaine), le gouvernement a adopté les nouvelles mesures listées ci-dessous, pendant les vacances de Pâques, alors que les écoles étaient fermées :

- licenciement de 10 000 enseignants remplaçants à travers tout le pays ;
- mobilité forcée d'enseignants permanents à travers tout le pays ;
- augmentation du temps d'enseignement de 2 à 5h, ce qui amènera les enseignants à être trop nombreux, et en fera des candidats au licenciement ;
- de nouvelles fermetures et fusions de classes et d'unités scolaires, et l'augmentation du nombre d'élèves par classe.

Les mesures mentionnées ci-dessous s'ajoutent aux mesures suivantes, adoptées au cours des trois années de politiques du mémorandum mise en oeuvre en Grèce par le gouvernement et la Troïka (UE-FMI-BCI). Ces mesures consistaient en :

- la réduction des dépenses publiques d'éducation de 33% (2009-2012), et de 47% à l'horizon 2016 ;
- la réduction des salaires des enseignants jusqu'à 45% pour les enseignants nouvellement recrutés ;
- la réduction du nombre d'enseignants permanents de 12% ;
- l'évaluation des enseignants est liée à la progression de salaire, à l'avancement, et aux licenciements ;
- des fermetures d'écoles et l'abolition de structures de soutien à l'éducation, la perte de 32 000 heures d'enseignements par semaine jusqu'à la fin de l'année scolaire à cause du manque d'enseignants, etc.

A deux reprises, OLME a appelé le gouvernement à ouvrir le dialogue : a) avant le vote de ces mesures, b) après leur vote, en appelant à leur retrait jusqu'à ce qu'un dialogue public ait lieu, tout en demandant au Ministre de l'Education un engagement public qu'aucun licenciement n'aurait lieu. Le Gouvernement a refusé de participer à quelque dialogue que ce soit avec les enseignants, et le bureau exécutif d'OLME a décidé de proposer aux syndicats locaux d'enseignants une série de grève (une grève de 24h le 17 mai, et 5 jours de grève du 20 au 24 mai).

Le gouvernement grec a poursuivi une politique sans précédent, illégale et anti-constitutionnel d'ordres "préemptifs" de mobilisation civile, sous le prétexte que les examens ne pourraient pas avoir lieu dans de bonnes conditions. La décision du gouvernement a été prise avant que les syndicats locaux d'enseignants ne se réunissent pour discuter de la proposition d'OLME et ne décident de mobilisations.

Nous apprécions le soutien de tous les enseignants et de tous les syndicats au moyen de signature de pétitions et de résolutions à transmettre au Premier ministre grec et au Ministre de l'éducation et des affaires religieuses, de la culture et des sports.

OLME condamne cette politique anti-démocratique et autoritaire du gouvernement et demande le retrait immédiat des ordres de mobilisation des enseignants. OLME déclare qu'il introduira des appels contre cette décision.

La lutte pour défendre les droits démocratiques et les biens publics est la lutte de tous les travailleurs.

Nous vous demandons de bien vouloir envoyer une copie de vos résolutions à :

- olme@otenet.gr, interolme@yahoo.gr ;
- le Premier ministre de la République hellène, M. Antoni Samaras : pressoffice@primeminister.gr ;
- le Ministre de l'éducation et des affaires religieuses, de la culture et des sports, M. Konstantinos Arvanitopoulos : minister@minedu.gov.gr

Ο Πρόεδρος
Νίκος Παπαχρήστος

Για το OLME
Ο Γεν. Γραμματέας
Θεμιστοκλής Κοτσιφάκης

